

Comme le prêtre, l'homme de lettres est consacré; et si le ministère des âmes exige un culte de soi-même, le ministère de la pensée, quand on est digne de lui, exige aussi des eustéries. — Lacordaire (1802-1861.)

LE NICOLETAIN

ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA.

ABONNEMENT:	
Un an	\$1.00
Six mois	.60
ETATS-UNIS:	
Un an	\$1.50
Six mois	\$1.00

Les terrains de jeux

Les terrains de jeux sont devenus une nécessité, surtout dans les villes, où les enfants n'ont, pour la plupart, aucun endroit propice pour prendre leurs ébats.

Les enfants doivent remuer. On ne peut pas empêcher cela. Ils ont besoin d'air, d'exercice. Ils doivent apprendre à vivre en société, à se coudoyer, sans heurts brutaux, à prendre conscience de leur responsabilité, à acquiescer de l'initiative: en un mot, on doit leur procurer l'occasion de développer leur personnalité. C'est un devoir d'éducation physique et morale.

Durant l'année scolaire, l'enfant développe plus spécialement son intelligence. Il emmagasine dans sa tête les éléments des sciences diverses. Les vacances amènent un changement subit d'atmosphère. A la surveillance attentive des maîtres ou des institutrices, au travail constructeur de l'esprit succèdent le relâchement absolu de toute discipline, la cessation de tout travail; et le jeune écolier, la jeune écolière se trouvent comme dépayés devant cette soudaine abondance de loisirs, cette liberté absolue. L'imagination, elle, ne chôme pas. Loin de là. Elle redouble d'activité, invitant le petit garçon à mille extravagances, à maints entraînements: la petite fille, aux coquetteries prématurées ou aux rêves déprimants.

Sans espace, sans jeux, sans direction, les jeunes s'amuse à petit bonheur, au hasard des rencontres, dans les rues, dans les cours, au grand ahurissement des passants, des voisins qui, après tout, ont bien le droit de jouir d'une certaine tranquillité.

Et ce tintamarre de cinq à dix enfants dans la maison, ou autour de la maison n'est-il pas de nature à mettre hors d'état les nerfs de cette pauvre maman, déjà surchargée de besogne par le retour de ses enfants de l'école, mais demeurant malgré tout soucieuse de les garder au foyer.

Et quel malheur est celui des petits et des adolescents laissés libres de courir ou bon leur semble, sans surveillance, comme de simples animaux domestiques? Hal si les fonds de cours et les broussailles pouvaient parler!... Ils nous révéleraient des secrets honteux, nous assurent les confidents de consciences.

Comme le disait si bien, non sans une fine pointe d'ironie, M. l'abbé Walter Houle, ex-préfet des études au Séminaire de Nicolet, et actuellement Visiteur des Ecoles et aumônier des RR. Frs de la Charité, de Drummondville: "Il est bien entendu, chers parents, que votre enfant à vous c'est un ange. Jamais il ne dirait ni ferait rien de mal. Mais, le petit garçon ou la petite fille du voisin, c'est autre chose." C'est un petit vaurien, une petite pas grand-chose, qui peuvent bien enseigner ce qu'ils savent à votre chérubin à vous. Méfiez-vous donc.

C'est presque impossible, me direz-vous, de toujours surveiller. Et vous avez raison. Aussi, voilà pourquoi des personnes soucieuses de la saine éducation des enfants, de la formation physique, morale et sociale des générations de demain ont mis sur pied l'Oeuvre des Terrains de Jeux, destinée à résoudre le problème grave de l'emploi des loisirs des jeunes, surtout durant les vacances.

Dans des endroits aménagés spécialement à cette fin, et sous une direction intelligente, les enfants s'amuse en commun, au grand air. Ils y font l'apprentissage de la vie en société. Et les parents peuvent être rassurés sur les agissements de leurs enfants. Et les propriétaires seront débarrassés de l'inquiétude de savoir tout massacré dans leurs logements loués, les parterres, les jardins et les alentours des demeures. On pêche, avec raison, l'embellissement de nos villes par la propreté, la plantation de fleurs et d'arbustes. Est-il raisonnable de laisser aux enfants l'occasion ou la liberté de saccager terribles et haies, de piétiner les gazons?

Non. Les terrains de jeux remédièrent à tous les inconvénients mentionnés ici, répondent aux besoins de la gent écolière en vacances. C'est donc une oeuvre à encourager. Et c'est bien là la pensée de notre évêque, S. E. Mgr Albini Lafortune, qui vient de souscrire une somme de cinq cents dollars pour l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Victoriaville. La population de cette ville lui en est profondément reconnaissante.

Les terrains de jeux s'ouvriront officiellement dimanche, le 24 juin, à l'occasion de la St-Jean-Baptiste. Des manifestations publiques auront lieu à ce sujet.

Nous avons la conviction que les parents, les enfants, et la population toute entière retireront de grands avantages du fonctionnement de l'Oeuvre des Terrains de Jeux à Victoriaville. L'expérience a été tentée dans plusieurs autres centres urbains et ruraux; et tous n'ont qu'à s'en féliciter.

Madame Camille DUGUAY.

PLateau 8866

911 Notre-Dame O.

Pourquoi souffrir la chaleur?

Commandez-nous de l'ombre à volonté

Réparations par experts.

Nos ouvriers donnent toujours satisfaction.

LA CIE D'AUVENTS

MILLER

Plus de 50 ans de service aux Montréalais.

POUR NOS COLLEGES CLASSIQUES: —

L'Eternel Contemporain

POLYPHEME LE CYCLOPE ET ULYSSE (Odys., ch. 9, vv. 360)

"Il dit et, de nouveau, je lui remplis son auge de vin aux sombres yeux. Trois fois, j'apporte l'outre et trois fois, comme un fol, il avale d'un trait! Je vois bientôt le vin l'envahir jusqu'au coeur. Alors pour l'aborder, j'essaie des plus doux mots..." (V. Bérard).

Au cours des quatre hexamètres, que nous avons l'intention d'étudier, trois fois une particule nous revient sous les yeux; c'est "autar" (ou "atar" poétique). Ne serait-il pas préférable, avant de pousser plus loin, de préciser, par le truchement des lieux parallèles, le sens vrai de la particule favorite de l'aède? Essayons. Le Tableau des Verbes et des Particules, à la page 68, 2^e édition, nous présente la dite particule comme une adversative et une progressive: on y apporte quatre exemples à l'appui de la double signification. A y réfléchir de plus près, je suis porté à croire que la division adversative & progressive manque de netteté. D'abord la particule peut être précédée de "men", ce qui lui donne le sens de "de" (faible opposition). Mais alors l'une ou l'autre particule peut être employée indifféremment en ce sens (faible opposition)? C'est la difficulté de la question. J'ai parcouru plus de 200 vers homériques. J'y ai relevé "autar" nombre de fois, vv. 173, 195, 237, 240, 250, 286, 296, 310, 331, 335, 343, 360, 362, 364, 399, 420.) Tandis que la particule "de" peut servir à plusieurs exemplaires et servir à une énumération, "autar" vit en monogame. Elle soulignera une opposition unique et définitive. Dans le même ordre d'idées, naturellement. Elle épuise, pour ainsi dire, le "to" opposition. Ainsi, v. 171-176, ch. 9, Ulysse parle: "Vous autres, amis très chers, restez ici (du grec, nous lisons un "men", annonçant l'opposition), pour moi, avec mon navire, j'irai voir quels sont ces hommes..." (nous lisons en cette seconde partie "autar": sous l'égide de la particule, il ne devra être question que d'Ulysse et de ce qu'il fait. C'est le cas aussi. — Plus loin, v. 195 ch. 9: "Alors j'ordonnai à mes chers compagnons, de rester auprès du navire et de veiller sur lui; pour moi (autar) après avoir choisi 12 de mes compagnons, les meilleurs, je partis. Un autre "autar" suit immédiatement, épinglé en tête de la proposition suivante (v. 196). Ici, "autar" est progressive: de plus, en outre. Mais, comme pour autre adversative, autar progressive, n'indique pas que le mouvement en avant, un autre pas, mais bien un pas final. Tout sera donc dit et d'une manière définitive sur l'outre de vin qu'Ulysse apporte avec lui. C'est aussi le cas (vv. 195-216).

En un mot, autar vide toute l'opposition à une affirmative quelconque cependant que la même particule marquera l'étape finale d'une action en marche.

Nous allons maintenant appliquer ces remarques aux trois autar que nous sert le texte à l'étude.

"Il (Cyclope) dit, et, de nouveau, je (autar) lui remplis son auge de vin..." Une simple opposition: celle de deux personnes qui parlent ou agissent à tour de rôle. Mais avec l'opposition (très faible) émerge une autre idée, celle de quel chose de définitif. Ulysse lui sert du vin (mais c'est la dernière fois qu'il sera question de ce sujet). (v. 360.)

"... Après que le vin l'eut envahi..." Ce qui donne de la constance au sens que j'attribue à "autar", c'est que celui-ci est souvent rapproché de la particule temporelle: après que ou ensuite (vv. 240, 250, 296, 371.) La temporelle, en effet, pose si elle se rapporte au passé, le fait au cimetière; toujours par rapport à la principale. Une autre chose définitivement réglée. En cet endroit d'Homère, v. 362, "autar" s'avère progressive tout en indiquant la dernière étape du point en question, le dernier échelon avant d'atteindre le sommet. Le Cyclope est à juste point étourdi par la liqueur enivrante pour se laisser étourdir facilement par les paroles astucieuses d'Ulysse.

Puisque nous y sommes de nos remarques sur "autar", résolvons, en cet article, le cas de l'autar de v. 364. La particule est ici adversative (toujours faible, il va sans dire) "... Je vais le l'apprendre enfin, une bonne fois, mon nom, laissant entendre qu'il désire le voir graver ce nom dans la mémoire du monstre: il n'aura plus à y revenir.

La nuance particulière de "autar" ne saurait être jetée au panier sans plus. Qu'on nous annonce que tel film est présenté pour la dernière fois, que de personnes s'y rendront pour ce seul motif! Même remuement pour la particule "autar". Elle attire l'attention davantage parce qu'elle est toujours précurseur d'un dernier événement.

"Il dit, et, de nouveau, je lui remplis son auge." Chez l'ami Bérard, le "je" n'est aucunement endimanché. Si le texte original ne le plante pas en plein milieu du théâtre, il le tient du moins dans un cercle de lumière quelque peu atténuée. On croit voir Ulysse, derrière un paravent, la tête, seule, émergeant, et suivant d'un regard réjoui ce qui se passe en plein jour. Ça marche comme il le désire. La 2^e onde syllabe brève du 3^eème vers coiffe la voyelle "e" de "ego". Ce même hexamètre 360 est dactylique (une longue, deux brèves). Un spondeo ouvre la marche; on hésite un instant puis "vogues la galère! Ulysse n'entend pas perdre sa chance. Il en veut de la boisson, il en aura jusqu'à l'enivrement. Le rythme dactylique transsude la joie d'Ulysse. Le poisson a mordu! L'esprit a raison de la matière!

La transition chez Homère se fait sans à-coup, toujours ou, presque, à moins de raison spéciale. Le datif du pronom personnel (Cyclope) relègue dans l'ombre le Cyclope et prépare indirectement la voie à un autre sujet (Ulysse).

"... je lui remplis son auge de vin couleur de feu." J'en veux au contenant, l'auge, dont ne parle pas le grec. Le kissabion du v. 346 (coupe, auge) devait comporter des dimensions communes: sans quoi, le Cyclope soupçonneux aurait refusé toute boisson; très visible qu'on cherchait à l'enivrer. Au v. 360, le Cyclope se laisse manier comme un petit enfant entre les mains (spirituelles) d'Ulysse. D'ailleurs le verbe aorisste "(e)-poron" v. 360 (veut dire, étymologiquement parlant, "pêcher"). Ça me fait l'impression que le Cyclope boit maintenant à même l'outre tout grand. Ulysse le laisse entendre: il ne dit plus "echô" (l'ouï) (v. 346), mais "phéro" (j'apporte) (v. 361).

Ulysse prend le plus grand vaisseau pour servir le maître-esclave. Plus aucun soupçon de la part du Cyclope. — Quelles fadeur, quelle platitude, quelle imprécision que la version de l'ami Bérard!

Joseph LALIBERTE, c. ss. r.

560, boul. Crémazie (10), Montréal.

AUX INFIRMIERES NON-ENREGISTREES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Le Comité de Régie de l'Association des Gardes-Malades enrégistrées de la province de Québec désire adresser le message suivant à toutes les infirmières non-enrégistrées de la province de Québec:

Toutes les infirmières diplômées d'une école d'infirmières agréée de la province de Québec et qui se sont qualifiées pour l'enrégistrement provincial en passant avec succès les examens d'infirmières, soit à l'Université de Montréal ou à l'Université Laval avant le 23 juin 1943 et qui n'ont pas encore présenté leur demande d'enrégistrement sont priées, si elles désirent obtenir leur enrégistrement provincial, de présenter leur demande avant le 23 juin 1945, selon les exigences de la loi.

E. Frances Upton, G. M. E. Secrétaire-régestrale.

La Société St-Jean-Baptiste de Québec

CONGRES RURAL TENU A PLESSISVILLE le 30 juin et le 1er juillet, 1945.

PROGRAMME

Samedi, 30 juin 1945, de 7 heures à 8 heures: A l'hôtel de ville: inscription des délégués et remise des insignes.

8 heures: Ouverture officielle du congrès.

1 — Bienvenue par le maire de Plessisville.

2 — Allocution de M. Roger Bélanger, président du conseil de Plessisville.

3 — Allocution de M. Rodolphe Laplante, président général.

4 — Forum: sous la direction de M. Henri Lallier.

Sujets du Forum:

a) Quelle doit être l'orientation de la Société nationale pour satisfaire la campagne et la ville.

b) Utilité d'une société nationale dans toutes les paroisses du diocèse.

5 — Conclusions par un membre du conseil de Plessisville.

Dimanche, 1er juillet, 1945

8.45 heures: Départ en groupe de l'hôtel de ville pour la messe.

9 heures: Messe.

Célébrant: M. l'abbé Antonio LaLiberte.

Sermon: Le sermon sera donné par un enfant de la paroisse.

Après la messe, sur le perron de l'église, salut au drapeau, serment de fidélité et photographie des délégués.

10.45 heures: Séance d'étude, à l'hôtel de ville.

Sujet: La vie des conseils locaux.

11.45 heures: Dîner au choix des délégués.

Le conseil de Plessisville reçoit le conseil diocésain.

1.30 heure: Séance d'étude à l'hôtel de ville.

Sujet: Nécessité de l'éducation nationale dans la famille et à l'école.

M. le notaire Henri Boisvert, directeur diocésain, fera un exposé de la question.

Cet exposé sera suivi d'un échange d'idées entre les délégués.

3.45 heures: Visite des industries et des coopératives de Plessisville.

Allocution des industriels, si le temps le permet.

6 heures: Souper en groupe des délégués.

Prix du couvert: \$1.00. Le souper sera sous la présidence de M. Roger Bélanger, président du conseil de Plessisville.

Allocutions de M. Roger Bélanger, de M. Rodolphe Laplante, de M. le curé de Plessisville, de M. l'abbé Antonio LaLiberte et de M. Alphonse Désilets.

8 heures: Séance en plein air: Représentation d'un film intitulé: "Le printemps de la vie".

Conférence de M. C.-E. Couture sur la colonisation.

Mot de la fin: M. Rodolphe Laplante, président général.

Durant l'après-midi, les dames visiteront Plessisville et les environs en autobus. Au retour, vers 5 heures, une collation leur sera servie.

Prix de l'excursion et de la collation \$0.50.

ACHETEZ DES CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE

Hommes et femmes demandés

"VOILA VOTRE CHANCE d'augmenter vos revenus actuels. Détaillez à domicile 200 Produits Jito, tels que: articles toilette, cuisine, médecines, etc. BONS PROFITS. Aucun risque. TRENTE JOURS D'ESSAI GRATIS. Pour renseignements, catalogue, écrivez à: CIE JITO, B.P. 10, Station T, Montréal.

LETRE OUVERTE A R. E. DE VALOIS

Mise au point

On attire mon attention sur votre article publié dans un quotidien de Québec, relativement à ce que j'ai écrit au sujet du privilège exclusif accordé à ce même quotidien.

Comme retrousseur d'article, vous n'êtes pas très fort. Vous affichant comme défenseur de la hiérarchie catholique, du haut en bas de l'échelle, vous devriez d'abord avoir le courage de signer de votre nom. Vous ne me semblez pas être très convaincu. Et je ne saurais vous en blâmer. Et pour cause.

Vous prétendez que ce que j'ai écrit au sujet de l'Action CATHOLIQUE offense la vérité: mais, vous ne le prouvez pas. Au contraire, vous me donnez raison, sans le vouloir.

J'écrivais donc que les Papes avaient insisté et insistent encore fortement sur la diffusion de tous les journaux catholiques. Et vous mentionnez la lettre circulaire de notre évêque, dans laquelle il est dit: "A côté de quotidiens comme l'Action Catholique, le Droit, et le Devoir, qui exercent leur influence sur le plan national, il y a toute une théorie d'hebdomadaires de belle tenue, qui servent les intérêts d'une classe ou d'une région." C'est justement ce que je pense. Et c'est pourquoi j'ai écrit: "Pourquoi donc influencer les fidèles, du haut de la chaire, en faveur du journal l'Action Catholique, au lieu de leur recommander d'encourager, de s'abonner, de lire n'importe quel journal catholique."

Mes remarques étaient d'une grande opportunité. Et je crois le prouver en vous disant que certains Pasteurs, tout en invitant leurs paroissiens à bien recevoir les agents de ce quotidien privilégié de Québec, ont fortement recommandé de ne pas pour cela négliger leur journal local, mais au contraire de l'encourager.

Ceux-ci ont bien compris l'idée de leur évêque, et les directives des Papes relativement aux journaux catholiques.

Vous écrivez: "Soyons convaincus que nos curés sont l'écho fidèle de la voix épiscopale."

Pour implanter cette conviction dans l'âme de tous les croyants, ne faudrait-il pas que la pensée et les paroles de l'évêque, comme l'écho fidèle, se répèrent dans tous les coins du diocèse, sans aucune omission et dans leur intégrité?

Vous n'avez pas compris grand chose à mes remarques. Et vous êtes également ignorant de l'organisation des journaux. Je veux bien vous renseigner à ce sujet.

Tous les journaux, l'Action Catholique comprise, vivent de l'annonce et des abonnements. Et les imprimeurs, comme l'Action Catholique, peuvent être favorisés de gros contrats d'impression des gouvernements, selon leurs vœux.

Les nuances politiques de ce journal valent peut-être les miennes, comme vous dites: mais surtout, (ce qui est infiniment plus intéressant pour LA CAISSE), elles peuvent leur valoir de gros contrats. Et c'est tant mieux pour elle.

Vous trouvez qu'il n'y a pas d'injustice à annoncer le journal l'Action Catholique du haut de la chaire, au détriment de tous les autres journaux catholiques. Que diriez-vous si, un beau dimanche, M. le curé recommandait à ses paroissiens d'aller acheter au magasin de Monsieur X, ignorant complètement les vingt à trente autres maisons de commerce de la localité??? N'y aurait-il pas de l'injustice? Eh, bien, c'est la même chose dans le domaine de tous journaux catholiques...

Nous prétendons faire oeuvre catholique. Nous ne jugeons pas nos chefs spirituels. Mais, nous avons bien l'intention de lutter fermement pour obtenir justice, pour écarter les entraves rencontrées sur la route.

Nous savons qu'il y a des omissions involontaires: (OMNIS HOMO MENDAX.) qui n'en sont pas moins préjudiciables; et c'est pourquoi nous les signalons, pas uniquement dans le but de critiquer, comme vous semblez le croire et vous en scandaliser, mais bien pour rappeler à nos lecteurs que notre publication est un franc journal catholique, qui mérite l'encouragement et l'appui de toutes les familles de la région.

J.-A. BROCHU.

Congrès Eucharistique à Plessisville

Depuis des mois, on prépare, à Plessisville, un CONGRES EUCHARISTIQUE, qui promet de réunir, en cette localité des Bois-Francis, une foule pieuse, dans le but de rendre hommage à Jésus-Hostie.

Ce congrès aura lieu du 4 au 10 juillet inclusivement, c'est à dire, commencera mercredi pour se terminer le dimanche.

On sait le souci des citoyens de Plessisville de donner à toutes leurs fêtes, religieuses ou civiles, un cachet particulier de grandeur et de bon ordre. A ces hautes qualités d'organisation, le caractère pieux ne manquera pas d'ajouter un attrait spécial.

Nous souhaitons donc aux promoteurs et aux organisateurs du congrès Eucharistique de Plessisville le plus entier succès, et nous exhortons toute la population de la région à se rendre assister à ces solennités, pour en rehausser, si possible, l'éclat, en augmentant le nombre des adorateurs de Jésus-Hostie.

Programme de la fête de St-Jean-Baptiste

9.30 a.m. — Paroisse des Saints-Martyrs Canadiens. Messe de la St-Jean-Baptiste.

10.30 a.m. — Paroisse de St-Victoire. Messe de la St-Jean-Baptiste.

1.30 p.m. — Départ de la parade, de l'HOTEL DE VILLE, rue Notre-Dame, Albert, St-Joseph, St-Louis, Notre-Dame, Perreault, Octave, Antoinette, Terrain de Jeux de l'Académie St-Louis de Gonzague.

Ordre du Défilé:

- 1—La Police Montée.
- 2—La Fanfare de Victoriaville.
- 3—Un Détachement du corps de génie Royal Canadien.
- 4—Le corps des Cadets de l'Académie St-Louis de Gonzague.
- 5—Les enfants de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Victoriaville.
- 6—Le Corps des Gardes-Frontières.
- 7—La Légion Canadienne.
- 8—Le Comité de Protection Civile.
- 9—Le Char Allégorique de la Ville de Victoriaville.
- 10—Les Chevaliers de Colomb.
- 11—Les Filles D'Isabelle.
- 12—Les Artisans Canadiens-Français.
- 13—Les Syndicats Catholiques et Nationaux.
- 14—Les Voyageurs de Commerce.
- 15—La J. O. C.
- 16—Les Scouts Catholiques de la Paroisse de St-Victoire.
- 17—Le Cercle Lacordaire.
- 18—Le Cercle Sainte Jeanne-D'Arc.
- 19—Les Officiers de la Société St-Jean-Baptiste, les autorités religieuses, civiles et militaires de la ville et du comté.

(suite à la page trois)

NICOLET

NORMALIENNES DE NICOLET A L'HONNEUR

Le 18 mai 1944, quelques unes de nos normaliennes conquérantes brillamment et de haute lutte le diplôme des 4e et 5e degré en chant grégorien, au monastère de S. Benoît-du-Lac. Ces diplômes étaient les premiers accordés en notre province par l'école bénédictine.

Le 27 mai dernier, douze autres de nos normaliennes se rendaient à leur tour, chez les bénédictins de S. Benoît pour y réussir la même épreuve en chant liturgique.

Ces élèves sont Mlles Bertrand Lafond, du 5e degré; Georgette Parent et Marguerite Proulx, du 4e degré; Denise Bouvet, Gaétane Lafond, Thérèse Bourbeau, Fleur-Ange Deshaies, Denise Desrosiers, Céline Pellerin, Bérengère Gill et Rolande Lefebvre, du 3e degré.

Quelques semaines auparavant, devant un jury local, vingt normaliennes avaient subi l'examen du 2e degré et quarante celui du 1er.

En ces six dernières années, exactement quatre cent douze normaliennes nicolétaines ont obtenu un diplôme ou un certificat en chant grégorien. C'est une distinction qui les honore et dont il convient de les féliciter.

CONSTRUCTIONS A NICOLET

Quatre nouvelles constructions sont actuellement en cours sur la rue Caron, celles de MM. René Duquay, Gaston Allard, Joseph Florent et J.-Bpte Métivier. Sur la rue Panet, M. Roméo Du moulin vient de commencer les fondations d'un édifice de trois logements pour particuliers et un logement commercial. Sur la rue Notre-Dame, M. Albert Leclerc vient de terminer les fondations pour y installer un édifice de trois logements qu'il vient d'acquérir sur la rue St-Jean-Baptiste et il transférera à cet endroit. Il transformera aussi en cet endroit, en un logement, un autre édifice actuellement vacant. Sur la rue St-Jean-Baptiste, M. Eug. Marchand construit un édifice d'un logement. Sur cette même rue, M. H. Vallières vient de terminer un édifice de deux logements. Sur la rue Plessis M. Ph. Roberge a commencé l'agrandissement de sa manufacture de portes et chassis. Les Autorités de l'hôpital et orphelinat du Christ-Roi sont à construire un trottoir en ciment qui entourera le vaste parterre du devant de cet édifice.

FUNERAILLES DE M. L'ABBE ALBERT FORCIER

Dernièrement est décédé à l'Hôtel-Dieu de cette ville, M. l'abbé Albert Forcier, âgé de 60 ans.

L'abbé A. Forcier est né à St-François du Lac le 31 juillet 1884. Il commença ses études classiques au séminaire de Nicolet en 1896. Il fit son cours théologique à Québec où il fut licencié.

Il fut ordonné prêtre en la cathédrale de Nicolet, le 25 septembre 1910. Il fut vicaire à Drummondville de 1910 à 1913, et à Ste-Clotilde de 1913 à 1914, alors qu'il fut transféré au diocèse de Providence R. I. Dans ce diocèse des Etats-Unis il fut vicaire à St-Louis de Woonsocket, à Warren et à Arctic, R.I. De 1930 à 1936, il fut Missionnaire colonisateur à Nashua. En 1936 il revint au Canada. Il se retira à St-François du Lac, Co. Yamaska où il exerça son ministère au couvent de cet endroit. Il y vécut jusqu'à quelques semaines avant sa mort alors qu'il se retira à l'Hôtel-Dieu de Nicolet où il est décédé le 12 mai dernier. En 1937, il fut propagandiste des Canado-Américains, fonction qu'il occupa jusqu'à sa mort.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église de St-François du Lac au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Chs-Ed. St-Germain, aumônier à la Maison-Mère des Rév. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge de Nicolet, et cousin du défunt.

Le service fut chanté par le Rév. Père Gilbert Forcier, o.m.i. préfet des études au collège d'Edmonton, et neveu du défunt. Il était assisté du Rév. Père Gérard Forcier, o.m.i. professeur à l'Université d'Ottawa

CHAUFFAGE AUTOMATIQUE

Si vous désirez un bon foyer mécanique (Stoker)
Vistez les distributeurs autorisés du fameux

"IRON FIREMAN"



Vendu par:
LA FONDERIE "UNIVERSEL"
ENR.
VICTORIAVILLE, P. Q.

et neveu du défunt et de M. l'abbé Bruno Lamy, vicaire à St-François du Lac, comme diacre et sous-diacre.

Au sanctuaire on remarquait: M. l'abbé V. Lemire, curé de Saint-François, M. le chanoine E. Lauzière, chancelier de l'évêché, représentant Son Exc. Mgr A. Laforune, M. l'abbé Henri Vincent, curé d'Arctic, R.I. représentant l'évêque de Providence R. I., Mgr F.-A. St-Germain P.D., aumônier au Christ-Roi de Nicolet, oncle du défunt, MM. les chanoines Robert Charland, supérieur du séminaire de Nicolet, Théop. Melançon, aumônier des RR. SS. du Précieux Sang de Nicolet, M. l'abbé W. Messier, curé de la cathédrale de Nicolet, les Rév. PP. Baril, rédemptoriste, de Québec et Bourque, S.C. Artie North Warwick, R.I., MM. les abbés Arth. Girard, Principal de l'Ecole Normale de Nicolet, Paul Roy, préfet à l'Ecole d'Agriculture de Nicolet, Lucien Fontaine, Geo. Côté, Maurice Desfossés, professeurs au séminaire de Nicolet, Henri Belcourt curé de la Baie du Febvre, Pierre Allard, curé de St-David, Cyrille Morvan, curé d'Yamaska, Ph. Ducharme, curé de Pierreville, Donat Lavallée, curé de St-Gérard, J. Bruno Fréchette, curé de St-Pie, Armand Foucault, curé de N-Dame de Pierreville, Alphérie Taillon, curé d'Odanak, Anselme Trudel, curé de St-Marc de Shawinigan, J. Lemire, vicaire à St-Marc de Shawinigan, Roméo Guérin, vicaire à Pierreville, Geo. Emile Picard, ass. aumônier au Christ-Roi, de Nicolet, ainsi que plusieurs autres dont les noms nous échappent.

Porteur de la croix, M. Louis Béliste. Les porteurs de la dépouille mortelle étaient: MM. Ad. Lachapelle, Sinal Cartier, Chs-Ed. Lachapelle, Marcel Crevier, Hervey Morvan et Lorenzo Desmarais.

Après le service l'inhumation eut lieu au cimetière de St-François du Lac.

FIN DE L'ANNEE SCOLAIRE AU SEMINAIRE DE NICOLET.

Vendredi, le 15 juin courant, à 8 hrs p.m. avait lieu la distribution des prix au Séminaire de Nicolet.

Son Exc. Mgr Albin Laforune a présidé ces examens. Il était accompagné de M. le chanoine Robert Charland, supérieur du Séminaire et d'un grand nombre d'autres membres du clergé tant de l'évêché, du séminaire que de l'extérieur. On remarquait aussi M. Lucien Dubois qui a été réélu député fédéral de Nicolet-Yamaska lors des élections du 11 juin courant. Un nombre considérable de personnalités civiles et religieuses assistaient à cette fête et particulièrement les parents des élèves.

Outre la distribution des prix, un programme très intéressant d'amusements fut offert à l'assistance.

Les jeunes acrobates du séminaire ont su s'attirer de nombreux applaudissements pendant le temps de l'exhibition de jeux qu'ils ont accomplis sur le théâtre.

M. Paul Auger, président de la classe des finissants, s'est fait l'interprète de ses confrères pour adresser leurs adieux à leur Alma Mater. Il révéla aussi les différents états de vie que chacun de ses confrères entend suivre. En voici la liste:

MM. Raoul Joyal, Père Blanc; Bertrand Mathieu, O.M.I.; Raoul Auger, Pierre Paul Lefebvre, Roger Geoffroi, Marcel Joyal, Gérard Grégoire et Laurent Jutras, prêtres séculiers; Jean-Marc Kirouac et Jean-Noel Deshaies, Hautes Etudes Commerciales; Jean Louis Dumont et Jean-Marc Mercier, Ingénieurs Forestiers; Raymond Moras, Ingénieur Civil; Lionel Bergeron, Sciences Sociales; Albert Gallant, Professeur laïc; Jules André Allard et Irénée Rivard, Agronomes; Pierre Comtois, Economie rurale; Gaston Carignan, Rosaire Millette et Rémi Delsis, médecins.

Son Exc. Mgr Laforune prononça une courte allocution à l'adresse des élèves finissants, leur souhaitant succès dans leur nouvelle carrière et leur donnant d'utiles conseils pour arriver à leur but. Il souhaita aussi d'heureuses vacances à tous les autres élèves. Il les mit en garde contre le danger de la trop grande liberté, espérant qu'ils seront une source de consolation pour leurs parents et non pas une source de peine.

ORDINATION ET PREMIERE MESSE DE M. L'ABBE THEOPHILE COTE

Vendredi, le 8 juin courant, se déroulait en la cathédrale de Nicolet une imposante et inoubliable cérémonie religieuse à l'occasion de l'ordination sacerdotale de M. l'abbé Théophile Côté, fils de M. et Mme Arthur Côté, de la ville de Nicolet. Un grand nombre de parents et d'amis du nouvel ordonné avaient pris place dans la vaste nef de la cathédrale.

Son Exc. Mgr Albin Laforune, présida cette imposante cérémonie. Il était accompagné de M. l'abbé W. Messier, curé de la cathédrale comme prêtre assistant et de MM. les chanoines Robert Charland, supérieur du séminaire et Emile Lauzières, chancelier de l'évêché comme diacre et sous-diacre d'honneur. M. l'abbé Geo. Auger, secré-

taire de l'évêché, agissait comme maître de cérémonie.

Parmi les parents du nouvel ordonné, on remarquait son père et sa mère, M. et Mme Arthur Côté, ses frères et ses sœurs, MM. Jean-Louis, Henri-Ernest, Robert, Mme Charles Desrosiers (Marie-Antoinette) et Mlle Marie-Blanche; son beau-frère, M. Charles Desrosiers ainsi qu'un grand nombre d'autres parents, oncles, tantes, cousins et cousines. Un grand nombre d'amis de la famille Côté assistaient aussi à cette imposante cérémonie.

Son Excellence, dans son allocution, démontra toute la sublimité de la fonction du prêtre et expliqua chacune des cérémonies du rituel pour l'ordination d'un prêtre. Il demanda à la divine providence de bénir ce nouveau prêtre.

Après la cérémonie, le nouveau prêtre donna sa première bénédiction à son père et à sa mère. Tous les autres parents ainsi que l'assistance s'approchèrent aussi de la balustrade et chacun reçut en particulier sa bénédiction.

Le lendemain, samedi 9 juin courant, le nouveau prêtre dit sa première messe en la chapelle de l'Ecole d'Agriculture, de cette ville. Il était accompagné de M. l'abbé Elphège Houde, directeur de cette Ecole.

Dimanche, le 10 juin, M. l'abbé Théophile Côté chanta sa première messe solennelle à 10 hrs a.m. en la cathédrale de Nicolet. Il était accompagné à l'autel par M. l'abbé Albertus Martin, professeur au séminaire de Nicolet et co-paroissien de l'abbé T. Côté. MM. les abbés Charles Elle et Rémi Doolan agissaient comme diacre et sous-diacre.

Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Ant. Parenteau, directeur des élèves au séminaire de Nicolet.

Il démontra combien l'amour du Sacré-Coeur est grand. Faisant allusion à la cérémonie du jour, l'abbé Parenteau rappelle les vives émotions que doivent ressentir et le nouveau prêtre et parents en une telle circonstance. Parlant de la grandeur du saint sacrifice de la messe, le prédicateur en montra toute la sublimité. Il rappela aussi les deux grandes missions du prêtre, à savoir: la célébration de la messe et la prédication.

LES CERCELES LACORDAIRE ET JEANNE D'ARC DE NICOLET.

Dimanche, le 17 juin courant, avait lieu à 8 hrs p.m. en la salle Ste-Elisabeth de cette ville, une réunion des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc sous la présidence d'honneur de M. l'abbé W. Messier, curé de la cathédrale. Plus d'une centaine de personnes ont assisté à cette réunion.

Les officiers et officières prirent place sur les sièges réservés de l'éstrade. L'abbé W. Messier aumônier de ces deux cercles ouvrit la réunion par la prière habituelle suivie du chant des Lacordaire.

M. Philorum Chauvette, secrétaire du Cercle donna lecture des minutes de la dernière assemblée. Il fit remarquer que depuis un an 95 nouvelles recrues avaient augmenté les rangs des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc. Sur 66 membres 58 étaient des méritants. L'on procéda ensuite à l'élection des officières et officiers pour la nouvelle année. Mre Paul A. Trahan fut nommé président de l'élection. A l'unanimité Mme Herman Rousseau fut élue présidente des Jeanne d'Arc; Mme Alonzo Boisvert, vice-présidente; Mlle E. Beauchemin, secrétaire; Mme Pierre Dufresne, trésorière; Mlles T. Fleurent et Thérèse Loblan, directrices.

Encore à l'unanimité, M. Gérard Jutras fut élu président des Lacordaire; M. Gaston Charland, vice-président; M. Philorum Chauvette, secrétaire; M. Gaston Proulx, trésorier; MM. Herman et Conrad Rousseau, directeurs.

Le nouveau président, M. Gérard Jutras remercia cordialement tous les membres du cercle Lacordaire pour la confiance qu'on venait de lui témoigner en l'élevant président de cet important mouvement. Avec l'aide de la divine Providence et le bon vouloir de tous, le nouveau président est assuré de bien conduire la barque. Il termine en disant quelques mots des bienfaits du Cercle.

Puis on passa à l'initiation des nouveaux membres et aux changements de décorations. Les officiers initiateurs étaient: Président initiateur M. Gérard Jutras; 1er officier initiateur, M. Paul A. Trahan, ex-président du Cercle; 2e officier initiateur, M. Gaston Charland, vice-président du Cercle; 3e officier initiateur, M. Conrad Rousseau, l'un des directeurs du Cercle.

M. l'abbé W. Messier, aumônier du Cercle bénit les boutons.

Nouveaux initiés: 31 Lacordaire et 15 Jeanne d'Arc.

Changements de décoration: 3 ans, M. Borromé Chauvette; 1 an, 21 Lacordaire et 29 Jeanne d'Arc.

Le nouveau président rendit hommage au président et aux officiers sortant de charge et félicita les nouveaux initiés leur demandant la persévérance dans leurs ré-

AVEZ-VOUS INSCRIT VOS ENFANTS AUX ALLOCATIONS FAMILIALES?

1,250,000 FAMILLES se sont déjà inscrites aux allocations familiales. Près de 150,000 familles, qui ont droit de s'inscrire, ne l'ont pas encore fait.

Les premiers chèques seront mis à la poste en juillet.

Si vous voulez recevoir le vôtre, *inscrivez-vous immédiatement*. Si vous tardez, nous ne pourrions peut-être pas, à cause du délai, vous adresser le premier chèque à temps.

Si vous avez des enfants de moins de 16 ans et si votre revenu imposable ne dépasse pas \$3,000 par an, vous tirerez avantage des allocations familiales. Si vous ne vous êtes pas encore inscrit, veuillez le faire immédiatement. Des formulaires d'enregistrement des allocations familiales ont été envoyées par la poste à toutes les familles. En outre, on peut s'en procurer à n'importe quel bureau de poste ou, dans la capitale de chaque province, du Directeur régional des Allocations familiales.

Les Allocations Familiales ET L'IMPÔT SUR LE REVENU

Lorsque la Loi sur les allocations familiales a été votée, le Parlement a approuvé le principe que personne ne devrait bénéficier à la fois des allocations familiales et d'un dégrèvement complet d'impôt sur le revenu pour un même enfant.

Les allocations familiales seront payées en entier chaque mois. Mais, afin d'éviter qu'on tire à la fois avantage des allocations et des dégrèvements d'impôt, un rajustement sera effectué pour les derniers six mois de 1945. Le tableau ci-dessous illustre ce rajustement et permet aux contribuables de constater jusqu'à quel point ils tireront profit des allocations familiales.

TABEAU DES RAJUSTEMENTS POUR 1945

REVENU IMPOSABLE	Pourcentage des allocations familiales dont profiteront les contribuables, en plus des présents dégrèvements d'impôt sur le revenu pour 1945.
\$1200 ou moins	100%
Au-dessus de \$1200 mais n'excédant pas \$1400	90%
1400	80%
1600	70%
1800	60%
2000	50%
2200	40%
2400	30%
2600	20%
2800	10%
3000	0%

NOTE:—Ce tableau vise les personnes mariées et autres qui sont considérées comme telles pour les fins de l'impôt sur le revenu. Dans la capitale de chaque province, on peut se procurer, du Directeur régional des allocations familiales, des tableaux spéciaux préparés à l'intention des membres des forces armées, ainsi que du petit nombre de célibataires qui ont pris des enfants à charge, sans avoir le statut de personnes mariées pour les fins de l'impôt sur le revenu.

AVANTAGES: La Loi sur les allocations familiales a été votée en vue d'aider à rétablir l'équilibre des chances de succès pour tous les enfants. Les allocations familiales mensuelles aideront les parents à procurer à leurs enfants des soins médicaux, dentaires et infirmiers, une meilleure nourriture, des vêtements plus convenables et un logis plus salubre.

Les allocations familiales sont payables en sus des indemnités aux personnes à charge des combattants, et des pensions militaires.

De plus, les allocations familiales ne sont pas sujettes à l'impôt. Vous ne devez pas ajouter à votre revenu les paiements mensuels en provenance des allocations familiales, lorsque vous calculez votre impôt.

Le tableau ci-contre explique le rapport qui existe entre les allocations familiales et les dégrèvements d'impôt sur le revenu pour enfants. A l'aide de ce tableau, vous verrez facilement quels sont les avantages que représentent pour vous les allocations familiales.

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT!

Si vous avez l'intention de vous inscrire aux allocations familiales, et si vous ne l'avez déjà fait, ne tardez pas à le faire... dans l'intérêt de vos enfants. Les premiers chèques seront mis à la poste en juillet, mais ils ne seront adressés qu'à ceux qui se sont inscrits et qui ont droit aux allocations familiales.

ÉCHELLE DES PAIEMENTS MENSUELS POUR LES QUATRE PREMIERS ENFANTS

Au-dessous de 6 ans	\$5.00
De 6 à 9 ans (inclusivement)	6.00
De 10 à 12 ans (inclusivement)	7.00
De 13 à 15 ans (inclusivement)	8.00

Dans les familles où il y a plus de quatre enfants au-dessous de 16 ans, l'allocation mensuelle pour chaque enfant, après le quatrième, sera réduite, conformément aux dispositions de la Loi sur les allocations familiales.

Publié par autorité de
l'hon. BROOKE CLAXTON, ministre,
Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, Ottawa.

solutions. Dans une brève allocution, M. l'abbé W. Messier, aumônier des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc adressa quelques paroles d'encouragement et de félicitations. Il manifesta sa joie de voir grossir continuellement la phalange des Lacordaire et il espère que tous tiendront fidèlement leurs promesses. Il insiste pour que tous les membres actifs fassent de l'apostolat en faveur du Cercle des Lacordaire et des Jeanne d'Arc. Les plus forts sont un soutien pour les plus faibles. Les faibles s'appuient sur les

plus forts. Il demande de prier car la prière est plus forte que Dieu lui-même. Demandez et vous recevrez. Le problème de l'alcoolisme est de la plus grande importance. Non seulement il faut envisager le point de vue moral mais aussi le point de vue santé. Soyez absti-

ON A ENCORE BESOIN DE VOUS

— enrôlez-vous comme bénévoles !

Contribution de la
BRASSERIE "BLACK HORSE" DAWES

L'Heure Littéraire

Légende de St-Eloi

Accompagné du Grand Saint Pierre, le Christ cheminait aux environs de Bethléem; une douce conversation captivait les augustes promeneurs.

Soudain, le Christ dit à Saint Pierre: Mon cher ami, tu te fais vieux! Il est grand temps que tu te maries.

Maitre, répondit Saint Pierre, je n'osais pas vous en parler...

Eh bien, dit le Christ, veux-tu accepter ma proposition: La première fille que nous rencontrerons sera ta femme. Saint Pierre accepta, joyeux, et la promenade continua.

Bientôt nos illustres voyageurs rencontrèrent une jeune fille. O mes amis, quelle déception! Elle était d'une laideur

sans pareille. Navré, Saint Pierre songeait au triste sort qui l'attendait. Le Christ souriant, lui dit: Eh bien, oublierais-tu ta promesse?

—Oh! Seigneur: votre bonté ne m'imposera pas un tel sacrifice? je préfère rester garçon.

—Je comprends ta déception, dit le Christ, mais cette fois, je t'ordonne d'épouser la prochaine fille que nous rencontrerons. Entendu, Maitre, répondit joyeusement Saint-Pierre.

Survint une jeune fille, inutile de la dépeindre entièrement, elle était affligée de toutes les imperfections: une verrue sur la joue droite, 3 clous à ferrer les chevaux en guise de dentier, un oeil à faire peur aux mouches, une tête énorme, en un mot, toutes les laideurs.

Tout en pleurs, Saint Pierre dut se résigner malgré lui. Il offrit son bras à sa fiancée qui ne s'attendait pas à pareille au-



TONQUES PRINTANIERES
Pour reprendre vos forces, essayez les toniques suivants:
COMPOSE No. 30 de THALL.
— "Tonique contenant du Fer. Le fer est utile comme tonique et pour renforcer la qualité du sang."
COMPOSE No. 33 de THALL.
— "Un tonique pour les nerfs et pour fortifier."
COMPOSE No. 77 de THALL.
— "Un tonique pour renforcer le système général."
Ces toniques ont soulagé bon nombre de personnes qui les ont essayés avec des résultats satisfaisants.

Nous recommandons aussi notre COMPOSE No. 20 de THALL Sirop pour la toux et le rhume.

Procurez-vous le livret des 21 autres produits pharmaceutiques de THALLS, il vous dira tout au sujet de ces remèdes.

REMEDES DE FAMILLE THALL
1308 rue King Ouest
SHERBROOKE, QUE.
Adressez-vous à notre Agent Distributeur pour Victoriaville, Madame Eva Leblanc, 8 rue Héon, Victoriaville, P. Q.

beauté, à la joie de Pierre qui devina un miracle dont son Maitre était coutumier. Eloi, cependant, n'en parut pas surpris, vaniteux qu'il était, il congédia les voyageurs pensant qu'il pouvait en faire autant sinon plus.

Resté seul, il appela sa belle-mère enlaidie par la vieillesse. Il la prit par les jambes, la jeta dans le feu, mais il ne put retirer que des os à demi calcinés.

Accablé de désespoir, il courut après les voyageurs et supplia le Christ de le tirer d'embaras. Va! retourne à ta forge et tu retrouveras ta belle-mère comme elle était auparavant.

Eloi pleura et reconnut que son Sauveur était le Christ, il lui promit de détruire son enseigne.

La leçon qu'il avait reçue lui profita et il devint par ses mérites le Grand Saint Eloi.

Demandez toujours le

RENDEZ-VOUS DES VOYAGEURS
HOTEL MANOIR VICTORIA
Carignan & Garon, Prop.,
VICTORIAVILLE.
Eau chaude et froide, et téléphone dans les 80 chambres.
— Table de première classe, à prix modérés. Service courtois et empressé.
Attention spéciale pour banquet ou réception.

Programme de la fête . . .

(suite de la première page)

N. B. — Pour la Parade, les différents groupes devront arborer leur drapeau et revêtir leurs insignes.

Nous invitons instamment les citoyens à pavoiser leurs demeures.

9.00 p.m. — Sur le Terrain de Jeux de l'Académie St-Louis de Gonzague, ouverture de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de la ville de Victoriaville.

- PROGRAMME.** —
- 1—Rassemblement des enfants de l'O.T.J. et de la foule.
 - 2—Bénédictio du drapeau de l'O.T.J. par M. l'abbé Houle, aumônier de l'Oeuvre des Terrains de Jeux.
 - 3—Lévee du Drapeau de l'O.T.J. par M. Thomas Grégoire, président de l'Oeuvre des Terrains de Jeux.
 - 4—Salut au drapeau de la part des enfants de l'O.T.J. et chant de O CANADA, par les enfants et la foule et accompagné par la Fanfare de Victoriaville.
 - 5—Marche — Fanfare de Victoriaville.
 - 6—Programme spécial, offert gracieusement par l'Oeuvre des Terrains de Jeux à la population de Victoriaville, pour leur encouragement à l'O. T. J.
- RODEO — "BOLDER" LANDRY.**
- ACTES**
- a—Lasso et tours d'adresse—"Bolder" Landry. Fanfare de Victoriaville.
 - b—Acrobatie — sauts périlleux — "Bolder" Landry. Fanfare de Victoriaville.
 - c—Langage du Lasso "Bolder" Landry. Fanfare de Victoriaville.
 - d—Fouets terribles "Bolder" Landry. Fanfare de Victoriaville.
 - e—Fil de fer "Bolder" Landry.

O CANADA
FEU DE LA ST-JEAN-BAPTISTE — CONCERT DE FANFARE
8.00 p.m. — Sur le Terrain de Jeux de l'Académie St-Louis de Gonzague, Grand Concert de Fanfare par la fanfare de Victoriaville.

PROGRAMME

- 1—Rassemblement des enfants et de la foule près du feu.
- 2—CHANT O CANADA, par les enfants et la foule, accompagné par la fanfare.

Salut au Drapeau de l'O.T.J. par les enfants.

4—Descente du drapeau et des couleurs.

5—CONCERT DE FANFARE.

9.15 p.m. — **FEU DE LA ST-JEAN-BAPTISTE** sous la direction des Scouts Catholiques de la paroisse de Ste-Victoire de Victoriaville.

PROGRAMME:

- 1—Rassemblement des enfants et de la foule près du feu.
- 2—Discours sur la fête du jour.
- 3—Bénédictio du feu par l'abbé Dumas, aumônier de la St-Jean-Bte.
- 4—Feu de la St-Jean. Ce feu sera allumé par M. Maurice Ducharme, maire de Victoriaville.
- 5—Chants canadiens, chantés par la foule et les enfants.
- 6—Mimes et Sketchs par la troupe Scout de Ste-Victoire.
- 7—CONCLUSION — Chant: NOTRE-DAME DU CANADA.

baine.

Tous trois continuèrent leur route et s'arrêtèrent enfin devant une forge dont l'enseigne portait ces mots: "Eloi, forgeron, Maitre sur Maitre, Maitre sur tous".

Quel orgueilleux que cet Eloi pensa le Christ. Cependant il entra et poliment demanda à Eloi de lui prêter un instant ses outils pour se divertir. Eloi se s'écria: Manant, est-ce ainsi que l'on me parle; les grands de ce monde ne m'appellent que Maitre sur tous, tant mon savoir est grand.

Le Christ se confondit en excuses et à force d'insistance Eloi lui prêta ses outils.

Prenez cette fille, dit-il à Pierre, et jetez-la dans le brasier. Pierre ne se le fit pas répéter, heureux d'être débarrassé de son laideron de fiancée.

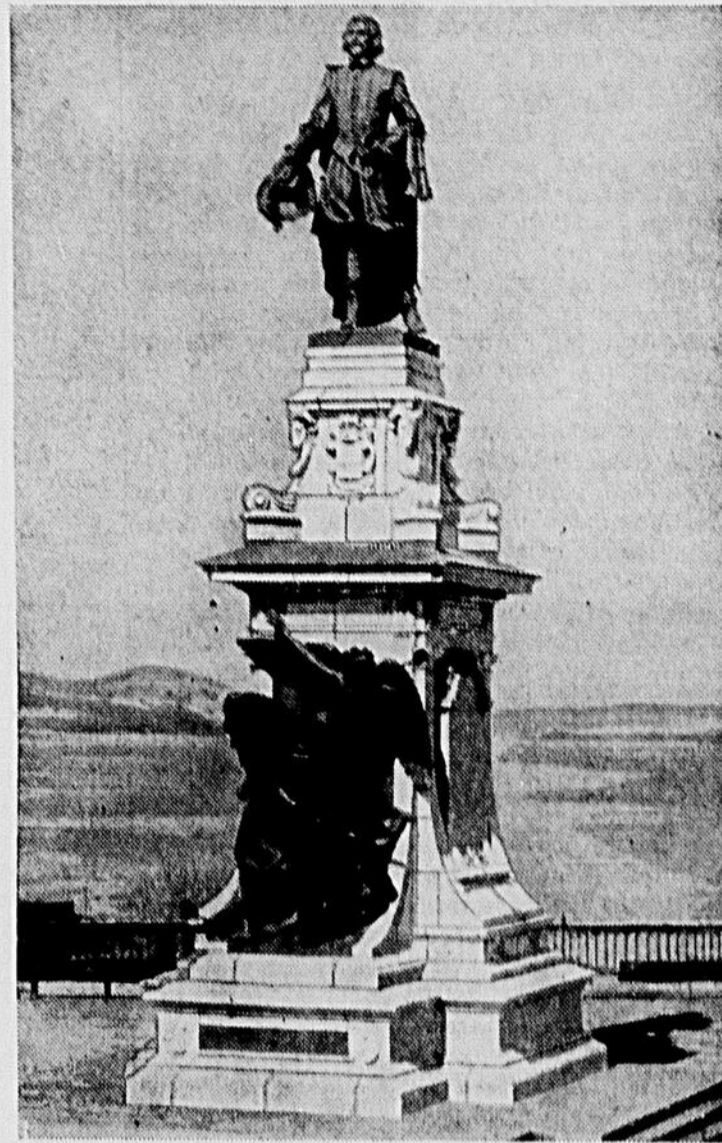
On souffla, chauffa jusqu'au moment où la fiancée n'était plus qu'une masse en feu. Le Christ la retira du brasier et ordonna à Pierre de frapper devant; vous pensez si Pierre frappa de toutes ses forces. Après quelques instants de ce dur labeur, la fiancée fut convertie en une merveilleuse

POUSSINS BRAY

Pour vous procurer des poussins, des poulettes et des coquets de juillet, placez votre commande immédiatement pour en assurer la livraison et les catégories. Une prompt livraison peut-être faite de légères ou de moyennes quantités de poulettes parties. Agents: Wm. Hamel, 25 rue Arthur, Victoriaville, Maurice Léveillé, Aston Jet; J. H. Rondeau, Ste-Elisabeth, Médéric Breton, Plessisville.

CONNAISSEZ MIEUX LE QUÉBEC

Monument de Samuel de Champlain dans le vieux Québec.



Connaissez-vous le Québec? Savez-vous, par exemple, que Samuel de Champlain, cet hardi explorateur, administrateur capable, colonisateur prévoyant, et premier gouverneur du Québec, est le plus grand nom dans la Province de Québec et dans l'histoire canadienne? Fondant Québec en 1608, et établissant plus tard le poste stratégique qui devint Trois-Rivières, il développa rapidement le commerce de la fourrure, de l'agriculture et l'exploitation forestière. Durant toute sa carrière, il consacra son énergie à dévoiler les secrets de l'intérieur du continent, établissant les premières cartes géographiques d'un pays inconnu, voyageant comme les Indiens, en canot, envoyant ses jeunes aventuriers explorer l'intérieur du pays et apprendre les coutumes des indigènes jusqu'à ce que "les habitants du Golfe du Mexique à l'Arctique et du St-Laurent au Pacifique voient la leur des rames et entendent les chansons joyeuses des voyageurs de Champlain."

Si Champlain était encore vivant, il verrait un Québec différent du Québec sauvage qu'il aida à cultiver il y a plus de trois siècles. Les quelques petits villages sur les rives du St-Laurent ont été remplacés par des grandes villes. Sa Province maintenant vient en tête dans le commerce de la fourrure, dans l'exploitation forestière, et dans bien d'autres industries. Ses ressources naturelles ont été développées rapidement et intelligemment. L'agriculture, dans toutes ses phases, se développe

sous une surveillance judicieuse. Et pourtant, malgré tout cela, le Vieux Québec a conservé sa beauté naturelle qui fait la joie de son peuple qui aime la terre et le plaisir des millions de touristes qui le visitent chaque année.

Aujourd'hui, fier de son histoire, majestueux, et mûri par le labeur, l'effort et le sacrifice total de guerre, le Québec se tient à côté de ses provinces sœurs sur le seuil des opportunités. L'étoile de la destinée du Canada brille déjà et montre le chemin d'un avenir qui ne peut être comparé à celui d'aucune autre nation au monde.

LE QUÉBEC PRODUIT POUR LA GUERRE

A l'histoire déjà glorieuse du Québec s'ajoute présentement sa merveilleuse contribution à l'effort de guerre du Canada. Pour illustrer cette contribution, mentionnons: la pulpe, le papier, les minerais naturels et usinés, les vêtements, les produits chimiques, les textiles, les navires, les aliments, le pétrole, les accessoires électriques, pour ne mentionner que quelques-uns des produits de ses mines, ses moulins et ses usines: la souscription de \$2,301,522,650.00 aux Sept Emprunts de la Victoire; les milliers de ses fils qui font partie de la marine, de l'armée et de l'aviation et qui se couvrent de gloire sur les divers fronts du globe. Ainsi s'inscrit au Tableau d'Honneur du Canada en guerre la contribution des fils et des filles de la terre du Québec.

SOYEZ FIERS DU QUÉBEC—C'EST UNE PARTIE DE VOTRE PAYS

Ce message fait partie d'une série qui est publiée dans le but de mieux vous faire connaître et apprécier l'importance du Québec et le grand rôle qu'il joue dans le merveilleux avenir du Canada.

O'Keefe's BREWING COMPANY LIMITED

Les plus grandes Autorités sur la Performance des Pneus

... LES AUTOMOBILISTES EUX-MÊMES

Votent 3 CONTRE 1 EN FAVEUR DE GOODYEAR



VOICI COMMENT LES AUTOMOBILISTES ONT EXPRIMÉ LEUR PRÉFÉRENCE:

GOODYEAR	48%
2 ^e MARQUE	14%
3 ^e MARQUE	8%
4 ^e MARQUE	9%
5 ^e MARQUE	22%
TOUTES LES AUTRES MARQUES RÉUNIES	22%

D'Après un Récent Relevé par une Organisation Canadienne D'Enquêtes Indépendantes.

Une agence indépendante d'enquêtes posait récemment la question suivante à des automobilistes d'un bout du Canada à l'autre: "Quelle marque de pneu de caoutchouc synthétique achèteriez-vous aujourd'hui, si cela vous était possible?" Goodyear fut choisi avec une majorité de 48%. La marque concurrente qui vint en seconde place n'obtint que 14% des voix . . . Goodyear l'a donc emporté par plus de 3 contre 1!

Chez les usagers autorisés, les Goodyear synthétiques ont donc réaffirmé la suprématie Goodyear grâce à leur splendide rendement dans toutes les conditions. Les raisons techniques de cette performance sont nombreuses, mais elles se rattachent toutes à l'expérience de Goodyear dans la fabrication de millions de pneus de plus que tout autre fabricant, et dans plus de 20 ans consacrés au développement et à l'amélioration de synthétiques.

Malgré tous les efforts afin de procurer le plus tôt possible des pneus neufs à tous les automobilistes, il s'écoulera probablement encore quelque temps avant que tous soient autorisés à acheter. La conservation de vos pneus est donc encore très importante. Tenez-vous en contact avec votre marchand Goodyear dont l'expérience et l'attention assidue vous aideront à maintenir vos pneus actuels en service. Il vous avisera d'ailleurs promptement des que vous aurez droit d'acheter des pneus neufs.

Maintenant, comme depuis 30 ans, "plus de gens roulent sur des pneus Goodyear que sur toute autre sorte".

GOODYEAR
LE PLUS GRAND NOM EN CAOUTCHOUC

LA MAISON DE LA VICTOIRE

Illustrée ci-dessous
Une Valeur de \$12,500.
(ou \$10,000. en argent)
sera livrée à son heureux propriétaire
Le 24 Décembre 1945



Située sur le Boulevard Laurier, Sillery, P. Q.

Initiative des **KINSMEN DE QUEBEC** Au profit **DES OEUVRES DE CHARITE** du Club Kinsmen QUEBEC

KINSMEN BOYSCLUB DE QUEBEC, INC.
59 rue St-Joseph, Québec.

Ci-inclus \$ pour parts dans la Maison de la Victoire.

NOM
ADRESSE

\$1.00 LA PART

10 PRIX DE CONSOLATION DE \$100.00

La Saint-Jean-Baptiste !

C'est dimanche, 24 juin que l'on célébrera la St-Jean-Baptiste. Ce jour est notre fête nationale que nous devons célébrer avec fierté. Le 24 juin nous rappelons le souvenir de Champlain, Maisonneuve, Lavolette, Frontenac, Jean-Talon, Dollard des Ormeaux, Montcalm, Lévis, Madeleine de Verchères, Lasalle, Joliet, Marquette, Cartier, Papineau, Chapleau, etc.

Isolés, sans défense après la cession du Canada à l'Angleterre les Canadiens-Français ont à faire face à des vainqueurs arrogants et riches qui veulent noyer tout ce qui reste de catholicité et français. Ils n'ont pas réussi et ne réussiront pas si la médiocrité ne s'empare pas de nous. A nous de ne pas nous laisser endormir sous prétexte de "Fair Play".

On crie sur tous les toits que l'argent mène partout et que nous sommes trop pauvres pour lutter et rivaliser. Nous avons de l'argent, mais nous ne savons pas en profiter. Encourager ses marchands, ses journaliers, ses hommes de métiers, ses professionnels est un devoir national que la majorité ne semble pas comprendre. La paroisse est une famille où chacun doit vivre l'un pour l'autre. Quand le comprendrons-nous? Si les paroissiens sont unis, si la haine et la jalousie sont inconnus d'eux, si les dirigeants agissent en vue de l'intérêt général avant l'intérêt privé, nous ne craindrons rien pour l'avenir.

Nous possédons un passé à rendre jaloux; préparons-nous donc un avenir digne de nous. Nos ancêtres ont lutté pour vivre, mais les générations qui ont suivi ont-elles continué l'effort du début? Ou en sommes-nous après trois siècles d'existence? Nous représentons dans la province de Québec les quatre cinquièmes de la population et les quatre cinquièmes de nos ressources naturelles ne nous appartiennent plus. Où est l'influence des nôtres dans l'industrie du papier, les compagnies de chemins de fer, de navigation et d'électricité? Louis Hébert avait raison d'écrire: "Nous sommes venus il y a trois cents ans et nous sommes restés...". Autour de nous des étrangers sont venus qu'il nous plaît d'appeler les barbares! Ils ont pris presque tout le pouvoir! Ils ont acquis presque tout l'argent".

A qui la faute? A nous et à nos dirigeants. Réagissons pendant qu'il est encore temps: N'attendons pas d'être au bas de la côte, car il est beaucoup plus facile de descendre que de remonter.

GUILLAUME MASSE.

VOIX DE L'ORIENT (1)

par
Jacques d'Aumale
Ministre plénipotentiaire

Les Editions Variétés présentent sous ce titre les souvenirs d'un diplomate français.

Le 19 novembre 1919, l'auteur M. Jacques d'Aumale, rendu à la vie civile, après quatre années passées dans l'armée française et comme détaché à l'armée américaine, s'embarquait à Marseille pour le Moyen-Orient. Il poursuivait ainsi une carrière diplomatique qui allait le retenir près de vingt ans en Egypte et en Palestine, et lui permettait d'acquérir une connaissance profonde de ces pays, de leurs problèmes politiques, de leurs moeurs.

Ayant décidé de publier une partie des notes et des souvenirs qu'il a recueillis au cours de ses trente années de vie diplomatique, l'auteur s'est inspiré, dans le choix d'un titre, des paroles que clamait ce prophète de l'Écriture, parcourant les murs de Jérusalem pendant le siège de la ville par Titus: "Voix de l'Orient, Voix de l'Occident, Voix des Quatre Vents..." Il donna donc le titre Voix de l'Orient à ce premier livre de souvenirs, qui porte sur ses années de jeunesse et ses années passées au Caire et à Jérusalem.

Le vicomte Jacques d'Aumale, qui porte un des plus beaux noms de France, nous raconte sa prime jeunesse au château familial; puis il fait revivre l'atmosphère du Paris de ses années de collège et d'université.

Avec brio, il décrit ensuite la vie du milieu diplomatique au Caire. Son étude de l'Égypte est attachante et il est instructif de lire son rapport des opinions qui ont cours dans ce pays si près de l'Occident par certains aspects, mais tellement orientaux par certains autres.

D'Égypte, il nous conduit en Syrie pour nous arrêter en Palestine. Il peint la Terre Sainte en couleurs fortes et donne sur la situation politique troublée de ce pays des explications judicieuses qui permettent de se rendre compte du problème arabe et juif.

Voici un livre, richement illustré de nombreux hors-texte où chaque lecteur trouvera une abondante moisson de connaissance.

(1) Un volume de 356 pages, illustré, publié par Les Editions Variétés. Prix: \$1.75, par la poste \$1.85. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley - Montréal, Canada.

LA CAUSE DE BEATIFICATION DU BON PERE FREDERIC

Nous sommes heureux d'annoncer aux innombrables amis et clients du Bon Père Frédéric de Ghyselde, Franciscain, que, cette année même, la Cause de sa Béatification avancera d'un grand pas. Ces jours derniers, en effet,

commençaient à arriver de Rome les premières pièces pour le PROCES APOSTOLIQUE, à instruire au nom du Souverain Pontife.

Ces premiers documents sont "LES ARTICLES", rédigés par le T. R. Père Fortunato Scipione, Postulateur Général des Franciscains. On appelle "Articles" l'exposé des divers aspects de la vie, des vertus, des oeuvres, des faveurs du Serviteur de Dieu, sur lesquels les témoins seront interrogés. L'impression en est déjà commencée, car il en faut une copie pour chacun des témoins.

Le T. R. Père Postulateur Général communique aussi la liste des témoins du Procès informatif ou diocésain, qui a eu lieu de 1927 à 1931. Le Vice-Postulateur doit rechercher chacun de ces témoins et procurer l'extrait de sépulture de ceux qui sont décédés depuis leur témoignage. Or, ces témoins sont de trois groupes ceux du Canada, ceux de France, ceux de Terre-Sainte: pays où vécut le Bon Père Frédéric.

L'on prévient aussi que les LETTRES REMISSORIALES de la Sacrée Congrégation des Rites ont été signées par Son Eminence le Cardinal Salotti, Préfet de cette S. Congrégation. Rome cherche actuellement quelqu'un à qui confier le transport de ce document très important, revêtu de trois sceaux divers, et qui doit être remis de main à main au R. M. Président du Tribunal. Les "Lettres Remissoriales" sont l'autorisation et l'ordre pontifical de constituer un Tribunal, qui instruisira le Procès Apostolique.

Lorsque celui-ci sera terminé, il y aura l'examen des miracles attribués au Serviteur de Dieu. L'occasion est donc très opportune de demander avec confiance ces faveurs divines, qui pourront servir à glorifier le Bon Père Frédéric. Pendant le Procès Apostolique, il faut aussi procéder à l'ouverture du tombeau et à la reconnaissance des restes du Serviteur de Dieu.

R. P. Paul-Eugène Trudel, o.f.m.
Vice-postulateur,
890, St-Maurice,
Trois-Rivières.

CULTURES COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES DANS LA REGION DE TROIS-RIVIERES - NICOLET

Dans les districts agronomiques de Nicolet et des Trois-Rivières, comme dans plusieurs autres de la province, certaines cultures commerciales et industrielles sont encore à leur début. Nous croyons néanmoins qu'il y a lieu de souligner l'importance de ces productions: celles du lin, de la pomme de terre et de la betterave à sucre.

Lin — Avant 1940, il n'y avait que 6000 à 7000 acres de lin en culture dans les comtés de Vaudreuil et Soulanges. Depuis, quelques 35,000 acres ont surgi des terres québécoises. La région des Trois-Rivières et celle de Ste-Martine ont été les premières, après Vaudreuil et Soulanges, à connaître cette culture.

Après quelques années d'expériences à divers endroits, on décida d'organiser définitivement cette production en 1939. Deux coopératives furent fondées, à Yamachiche, avec 113 actionnaires, et à Louiseville, avec 130 actionnaires. Peu s'en fallut que la déclaration de la guerre ne vienne anéantir tous ces projets, mais les principales difficultés furent aplanies.

Une superficie de 580 arpents fut enssemencée en 1940. Les rendements moyens à l'arpent furent de 182 livres de filasse, 21 de "plucking", 552 d'étope, 243 de graine et 147 de déchets. Le revenu brut fut de \$96.39 l'arpent, laissant un profit net de \$75.95. Cette récolte fut ainsi l'une des meilleures jamais obtenues.

La guerre a considérablement accru les prix et la demande des produits du lin. En 1941, nous avons vu surgir dans le district de Nicolet deux nouvelles coopératives de lin.

A Nicolet, comme aux Trois-Rivières, les conditions générales de climat et de sol sont à peu près les mêmes. Aussi, les résultats furent-ils à peu près analogues. A Gentilly, la coopérative a été organisée avec 113 actionnaires et la superficie enssemencée fut de quelque 800 arpents. Le rendement moyen à l'arpent, pour la première récolte, fut de 156 livres de filasse, 189 d'étope et 283 de graine, laissant un profit brut de \$101.25 et un revenu net de \$67.50 l'arpent. Dans des circonstances presque identiques, on obtint les mêmes résultats à La Baie.

Aujourd'hui, la culture du lin tient une place importante dans l'économie agricole de la région de Trois-Rivières - Nicolet, comme le démontrent les chiffres suivants: le nombre d'actionnaires-producteurs est de 694, la superficie enssemencée est de 6,900 arpents, et la valeur brute de la récolte de \$423,822. En soustrayant le coût moyen d'usage, évalué à 26%, il reste annuellement aux producteurs la somme de \$313,628, soit un profit net moyen de \$45.42 l'arpent.

Pommes de terre. Encore récemment, la production locale des pommes de terre ne suffisait pas à la consommation et il fallait importer pour satisfaire aux exigences du marché domestique.

A la suite de campagnes éducatives, de démonstrations et d'organisations, la production régionale suffit aujourd'hui à la demande du marché local; il y a même exportation d'une certaine quantité de wagons aux États-Unis.

De plus, pour asseoir cette culture sur des bases solides, des centres de production de semence satisfont maintenant à la demande des producteurs, au point que cette année un surplus fut expédié en dehors de la région.

La culture de la pomme de terre est reconnue ici comme

culture payante pour qui s'y adonne régulièrement.

Betterave à sucre. La betterave à sucre est aussi une culture pour laquelle les cultivateurs de notre région ont tenté de louables essais.

La première expérience fut faite en 1934. On obtint un rendement moyen de 15 tonnes l'acre, avec un pourcentage en sucre de 14. Ces expériences, reprises en 1942, eurent des résultats à peu près semblables. Cette même année, un wagon complet fut expédié à la raffinerie de Chatham, Ont., par deux cultivateurs d'Yamachiche. La superficie totale cultivée était de 1.61 arpent. Le rendement total fut de 21.67 tonnes, soit 13.45 à l'arpent. Un pourcentage de 13.09 de sucre rapporta aux intéressés la somme nette de \$132.30. Le transport avant été défrayé par le Ministère provincial de l'Agriculture.

A la suite de la construction de la raffinerie de St-Hilaire, la culture de la betterave fut intensifiée dans toute la région. En 1944, la superficie enssemencée atteignit 2,323 arpents; cependant, on se rappelle les conditions de température si défavorables qui durèrent toute la saison. Quoiqu'il en soit, 479 cultivateurs réussirent à récolter suffisamment pour expédier 3,121 tonnes à la raffinerie. Le montant net reçu pour ces expéditions se chiffre à \$28,250., soit \$9.02 la tonne.

Il est impossible d'établir équitablement le rendement à l'arpent, parce que la plupart des expéditeurs n'ont envoyé qu'une partie de leur récolte, gardant le reste pour l'alimentation du bétail. Cependant, une enquête faite chez 25 cultivateurs révèle que le revenu net fut de \$66.44 l'arpent, et chez un autre groupe de 11 producteurs, de \$66.85.

Tous ces faits prouvent que les possibilités de cette culture sont très encourageantes. Les cultivateurs du district de Trois-Rivières - Nicolet comprennent tout cela. A l'avenir, les récoltes de betteraves, de lin et de pommes de terre vont sans doute augmenter dans de larges proportions. A l'occasion de leur congrès général aux Trois-Rivières, les 27, 28 et 29 juin, les agronomes de la province pourront voir de leurs yeux combien ces espérances sont justifiées.

25ème ANNIVERSAIRE DES SEMAINES SOCIALES

Il y aura vingt-cinq ans le 21 juin prochain s'ouvrira à Montréal, sous les auspices de l'École Sociale Populaire et le patronage de Sa Grandeur Mgr Bruchési, la première Semaine sociale du Canada. C'était un essai. Son succès fut tel que ses promoteurs décidèrent aussitôt de lui donner un caractère permanent. Ils constituèrent une Commission générale, sur le modèle des Semaines sociales de France, à qui fut confié le soin d'organiser une Semaine annuelle.

Cette Commission remplit fidèlement son rôle. Sauf pour quatre années où les circonstances - élections ou guerre - s'y opposèrent, la Semaine eut lieu régulièrement dans l'un ou l'autre des principaux centres de la province de Québec. D'où le nom d'Université ambulante qu'on donna à l'institution. Elle traita d'importants sujets, presque toujours de grande actualité. Chaque fois une brillante équipe de conférenciers en exposa les divers aspects. Tous nos sociologues de valeur y figurèrent tour à tour. Ce devint un honneur que d'être appelé à en faire partie.

Aussi grâce à ses conférenciers de choix, les Semaines sociales malgré l'austérité de leur méthode - cours sans apprêts et sans discussion - réussirent à attirer presque partout

d'importants auditoires. D'aucuns auraient voulu les voir adopter le genre congrès, plus populaire à cause des débats qui suivent les rapports, mais la Commission préféra garder la méthode initiale, héritée des Semaines sociales de France où elle est encore en usage et plus appropriée à un enseignement doctrinal.

La célébration de ce vingt-cinquième anniversaire est reportée au mois de septembre alors que se tiendra à Montréal, du 27 au 30, la XXIIème Semaine sociale du Canada. La première - le 21 juin 1920 - avait été honorée de la présence d'un représentant des Semaines sociales de France. On espère qu'il en sera de même pour la prochaine.

IMPORTANTE MISE EN GARDE

A la grande manifestation en l'honneur du Sacré-Coeur, le 8 juin dernier, à Québec, devant une foule de près de 50,000 hommes et jeunes gens, S. Em. le cardinal Villeneuve fit une importante déclaration que "l'Action catholique" rapporte ainsi: "Prenons garde! Il y a actuellement en notre pays non seulement une campagne de scandale, non seulement des critiques contre le clergé, mais aussi une campagne organisée qui se manifeste en certains Instituts et en certains journaux. On ne veut pas être contre la religion, mais on est contre le clergé. On veut abattre nos évêques et nos prêtres, les humilier, en faire les derniers restes de la nation; et après cela, on se proclame religieux."

"Un vrai catholique ne lit pas ces feuilles. Il ne s'empoisonne pas l'esprit, il ne souille pas son cœur. Il sait qu'on ne sèpare pas le Christ de l'Église et l'Église de son clergé. En aimant le Christ, on aime tout ce qui tient à Lui".

Heureusement à côté de ces groupes il en est d'autres plus nombreux et plus représentatifs pour qui le prêtre demeure le conseiller respecté et aimé. C'est ainsi que le 5 juin, les directeurs laïcs de l'Union catholique des Cultivateurs, réunis en assemblée régulière à Sainte-Martine ont adopté spontanément une résolution de gratitude et de remerciements à l'adresse de leurs aumôniers. "Que serait l'U. C. C., écrit en marge de cette résolution le directeur de la Terre de Chez Nous, M. Dominique Beaudin, sans le travail de ses aumôniers? On n'ose le supposer. Nombre de nos prêtres nous fournissent

gratuitement leur dévouement, leur talent, leur influence. Ils enseignent partout l'union qui fait notre force et, à notre place, cultivateurs, ils cherchent notre bien commun. Sachons mentionner ce fait à l'encontre des gens qui ont toujours la critique et le blâme à la bouche. Sachons en témoigner de la gratitude comme l'on fait les directeurs de l'U. C. C. Le clergé reste le bienfaiteur éminent du peuple canadien-français. A nous surtout de la campagne, il n'est nullement étranger; les prêtres du Canada français sont nos fils et nos frères. A ceux qui trouvent que ce clergé dévoué et désintéressé, tiré de notre sang, exerce une influence trop grande, demandez nettement: "Que proposez-vous de mieux?"

LA SITUATION MONDIALE DU SUCRE

Réduction des approvisionnements. — La situation mondiale du sucre, passée en revue récemment à Washington par les représentants de la Grande-Bretagne, des États-Unis et du Canada, démontre que les besoins actuels des Nations-Unies, de l'ASRNU, des pays neutres et des forces militaires, dépassent de 1,250,000 tonnes les approvisionnements disponibles. Les réductions nécessaires y furent étudiées et la part du Canada fixée à 184 millions de livres.

Raisons de la réduction. — 1) Destruction, due à la guerre, de vastes régions de production; 2) Sécheresses qui ravagent les Antilles; 3) Manque d'engrais dans les régions de production, dû à la rareté des moyens de transport en 1942 et en 1943. Les résultats se font présentement sentir; 4) Manque de main-d'oeuvre, tant pour les récoltes de la canne à sucre que pour les récoltes de la betterave à sucre; 5) Cyclones et tornades à Cuba et à l'île Maurice; 6) Rapide libération de vastes régions européennes qui ont un besoin immédiat d'approvisionnements de sucre.

Avec les compliments de

ARTHUR MARTIN

Gérant de
CONSOLIDATED OPTICAL LTD
NICOLET, P. Q.



Si votre ville, si votre village est coquet aux heures de soleil, il peut aussi garder son charme aux heures de ténèbres.

Savamment conçu, l'éclairage artificiel peut mettre en relief l'architecture d'un centre, ses avantages naturels, ses pelouses, ses jardins.

Un bon éclairage unit à la fois le beau et le pratique. Les vitrines bien éclairées accentuent l'éclairage des voies publiques. Les rues bien éclairées invitent les gens à sortir le soir aussi bien que le jour et à voir, "en pleine lumière", les marchandises que leur offrent vos magasins.

La Shawinigan Water & Power Company est en mesure de fournir à toutes les villes et à tous les marchands, sans obligation, des systèmes scientifiquement élaborés.

The Shawinigan Water & Power Company

Électricité Produits Chimiques
GÉNIE CIVIL - TRANSPORT - CONSTRUCTION